

# LA POLYSÉMIE DANS LA SOCIÉTÉ BAULÉ (COTE D'IVOIRE) : CAS DE L' *ATŌVLE*

**Kouassi Serge KOFFI**  
**Enseignant-Chercheur**  
**Université Jean Lorougnon GUEDE - Daloa (Côte d'Ivoire)**  
**Département d'Histoire**

## **Résumé :**

Dans nos sociétés ou cultures, il y a certains termes qui ont plusieurs sens selon le contexte ou la situation. Dans la société baoulé, nous avons par exemple le terme *atōvle*. Cette contribution a pour objectif de décrire les événements que l'on qualifie ou appelle *atōvle* chez les Baoulé. Pour y parvenir, nous nous sommes servis d'une documentation écrite et orale. La confrontation de cette documentation a permis de comprendre que l'*atōvle* désigne le rite de lavement de la jeune fille pubère après l'apparition des premières règles. Il désigne également le mariage des nobles au cours duquel il y a un grand transfert de dons.

**Mots clés :** Atōvle, Baoulé, Lavement, Mariage, Polysème, Société.

## ***Polysemy in Baoule society (Côte d'Ivoire): the case of atōvle***

### **Abstract:**

In our societies or cultures, there are certain terms that have several meanings depending on the context or situation. In Baule society, for example, we have the term *atōvle*. The aim of this contribution is to describe the events for which *atōvle* is qualified or called in Baule society. To achieve this, we made use of written and oral documentation. The comparison of this documentation made it possible to understand that *atōvle* designates the enema rite of the young pubescent girl after the appearance of her first period. Also, it is used to qualify the marriage of the nobles during which there is a great transfer of gifts.

**Keywords :** Atōvle, Baule, enema, marriage, polysemy, society.

## **La polisemia en la sociedad Baoule (Costa de Marfil): el caso de atōvle**

### **Resumen:**

En nuestras sociedades o culturas, existen ciertos términos que tienen varios significados según el contexto o la situación. En la sociedad de Baule, por ejemplo, tenemos el término *atōvle*. El objetivo de esta contribución es describir los acontecimientos que se describen o denominan *atōvle* en la sociedad baule. Para ello, hemos utilizado documentación escrita y oral. La comparación de esta documentación nos ha permitido comprender que *atōvle* designa el rito del enema de la niña púber tras la aparición de la primera menstruación. También se refiere al matrimonio de nobles durante el cual se produce una gran transferencia de regalos.

**Palabras clave:** Atōvle, Baoulé, Enema, Matrimonio, Polisema, Sociedad.

## Introduction

Les Baoulé sont, en général, très fiers de l'être et parfaitement conscients de former un ensemble culturel qui se distingue des groupes ethniques voisins (Ministère du plan, p. 123). La vie culturelle de la société baoulé est très attrayante et foisonnante de termes qui abordent plusieurs faits socio-culturels. Certains termes, bien que décrivant des faits différents, sont transcrits de la même manière. C'est le cas de la polysémie *atōvle* qui caricature bien cette société baoulé. D'où la question de savoir quels sont les différents sens donnés au terme *atōvle* chez les Baoulé ?

Cette étude a pour objectifs de décrire les événements pour lesquels l'on qualifie ou appelle *atōvle* chez les Baoulé.

Cette étude a été possible grâce à une documentation composée de sources écrites et orales. La documentation écrite sur le sujet ne foisonne pas mais nous avons eu accès à quelques-unes. L'article de Mona Etienne et Pierre Etienne (1971) qui parle de la question du mariage chez les Baoulé. Ils ont eu à mentionner le cas du mariage *atōvle*. De même l'Étude régionale de Bouaké (1962-1963) donne quelques informations sur l'*atōvle* et le rite de lavement. Dans le même sens du rite de lavement, nous pouvons citer Tanoh Ahou Clementine (2017) et Nirmala Gustave (2011) qui nous donnent des informations sur la question du rite de lavement de la jeune fille pubère. Les documents écrits ont été complétés par les sources orales pour corroborer les faits déjà décrits. Nous avons interrogé quelques personnes afin de mieux connaître et comprendre l'*atōvle*. À la suite de leurs confrontations, cette étude se scinde en deux grandes parties. Dans la première, il est question de l'*atōvle* en tant que le rituel de lavement de la jeune fille pubère chez les Baoulé. Dans la deuxième partie, l'accent est mis sur l'*atōvle* entendu comme mariage, celui de la noblesse.

### 1. L'*atōvle* : Le rite de lavement de la jeune fille pubère

Les rites de passage désignent un vaste ensemble de rituels, présents dans toutes les sociétés et à toutes les époques, qui sont destinés à marquer la transition d'un état social à un autre. D'autre part, les rituels qui scandent les étapes du cycle de l'existence d'un individu (dits aussi rituels life-crisis) : naissance, puberté, etc. Le corps se trouve au centre des rites de passages. C'est en effet généralement à travers des actions s'exerçant directement sur le corps des individus que s'opère le changement de statut. Les rites initiatiques de passage de l'adolescence à l'âge adulte accordent, eux aussi, une place centrale au corps. Ce type de rites

de passage ne se contente pas de valider rétrospectivement un fait naturel (puberté physiologique), mais prétend l'engendrer par ses propres opérations (J. Bonhomme, 2008).

En règle générale, ce sont les filles qui bénéficient d'une formation beaucoup plus approfondie en matière d'éducation sexuelle, quel que soit le système de filiation. Chez les Akan, principalement chez les Baoulé, la fille est suivie étroitement par sa mère. (S. Dedy et G. Tapé, 1995, pp.30-31) Cette éducation est fondée sur le principe de la sexualité-procréation par opposition à la sexualité libidinale ou autonome. La jeune fille ne peut devenir mère qu'après des cérémonies propitiatoires à caractère public et en rapport avec les premières menstrues.<sup>1</sup>

### 1.1. Avant l'arrivée des premières menstrues

Dans la société baoulé traditionnelle à l'époque précoloniale, la jeune fille adolescente était perpétuellement sous une stricte surveillance de ses parents et particulièrement sur celle de sa mère. La mère est censée veiller sur sa fille et surtout connaître l'arrivée des premières menstrues. La jeune fille doit rester chaste, vierge jusqu'à l'arrivée de ses premières menstrues.

Il est du devoir de la mère de bien éduquer ses enfants et surtout les filles. Donc, elle les surveille comme de l'huile sur le feu. La mère doit être d'une grande complicité avec ses filles. Elle est toujours à leur écoute afin de mieux connaître leurs changements physiologiques dont les premières menstrues.<sup>2</sup>

Les premières menstrues marquent un tournant très décisif dans la vie de la jeune fille baoulé. Ces menstrues lui font entrer dans la puberté et elle est comptée parmi les femmes de la cour<sup>3</sup> et de la communauté villageoise. En effet, les premières menstruations d'une jeune fille sont un grand pas pour la mère qui en sait davantage l'importance et les conséquences, surtout qu'elle était elle-même petite fille. (G. Nirmala, 2011). Dès la puberté caractérisée par l'apparition des caractères sexuels secondaires et la transformation des caractères primaires, la mère épie quotidiennement sa fille pendant sa toilette à l'effet de la surprendre avec ses menstrues. (A. C. Tanoh, 2017, p.101).

Cette surveillance est utile en ce sens que « la jeune fille n'a généralement pas encore de rapports sexuels. Mais, au moment où cela est nécessaire, il apparaît que la fille ne s'adresse jamais à sa mère » (Pourette, 2006, p.132). Nous pouvons énumérer ici un problème de communication entre la jeune fille et sa mère. Une fois que le constat est fait que la jeune fille

---

<sup>1</sup> S'il arrivait qu'elle faisait un enfant avant le lavage, cet enfant était éliminé d'une manière ou d'une autre parce que considéré comme un porte-malheur.

<sup>2</sup> Entretien avec madame Amani N'Guessan, le 09 août 2019 à Bouaké.

Entretien avec monsieur Kouadio Konan, le 23 novembre 2019 à Toumodi.

<sup>3</sup> Dans la société baoulé, au village, lorsqu'une femme a ses menstrues, elle fait toutes ces choses à part (cuisine, collecte de l'eau...). Par cette attitude, l'on sait dans la cour qu'elle a eu ses menstrues donc elle est impure.

a ses menstrues, la mère informe le père de l'état de leur fille. Le père, à son tour, est chargé d'informer sa famille, sa belle-famille de l'état de maturité de leur enfant c'est-à-dire l'arrivée de ses premières menstrues. À la suite de cela, ils décident d'un commun accord de la date de sa célébration c'est-à-dire de la magnification de la jeune fille.

Il est important de souligner que la question des menstrues est une affaire de femmes donc c'est la mère qui est toujours la première à être informée. Aucunement, la fille ne donne cette information à son père. Les menstrues ouvrent une nouvelle ère dans la vie de la jeune fille au sein de sa propre famille et de sa communauté.<sup>4</sup>

## 1.2. La cérémonie du lavement ou la célébration de l'*atōvle*

La puberté de la jeune fille en pays baoulé est célébrée au cours d'une cérémonie spéciale. Cette cérémonie est appelée l'*atōvle*. Elle fait suite à l'apparition des premières menstrues.

Pour la cérémonie proprement dite, des femmes d'un certain âge c'est-à-dire plus âgées ont la charge d'annoncer officiellement à la jeune fille son nouveau statut. Cette déclaration procède d'une certaine méthodologie et d'un culte qui en dépit de quelques variantes a été préservée de génération en génération. Ce sont habituellement des femmes ménopausées<sup>5</sup> indiquées ou choisies pour le lavage des jeunes filles. Cette catégorie, considérée généralement comme les grandes mères des jeunes filles, occupe une place importante dans la société traditionnelle. La littérature orale a souvent largement évoqué leur contribution dans l'éducation (A. C. Tanoh, 2017, p.102). En substance, voici ce que nous partage A. Kouassi :

Le choix de la marraine ou l'*atōvle* kpin gbin pour la fille se fait selon plusieurs critères. Celle qui est désignée doit incarner certaines valeurs. Elle doit être mariée ou avoir été mariée, avoir eu d'enfants, de préférence beaucoup, être un modèle de femme, d'épouse et de mère au sein de la communauté...<sup>6</sup>

La célébration de l'*atōvle* se déroule en plusieurs étapes. Elle débute très tôt le matin avec l'entrée en jeu de la doyenne choisie pour officialiser ladite cérémonie. La femme ménopausée, choisie pour la circonstance, s'introduit dans la chambre à coucher de la jeune fille. Étant toujours couchée, la jeune fille reçoit de l'eau fraîche en plein visage de préférence, sinon sur tout le corps, des mains de celle qui a été désignée pour l'accompagner. Il faut noter que tout cela se fait avec la complicité des autres membres de la maison car la future *atōvle*

---

<sup>4</sup> Entretien avec madame Koffi Akissi, le 10 août 2019 à Tiébissou.

<sup>5</sup> Le choix est fait sur cette catégorie de femmes parce qu'elles ont été mères et savent beaucoup sur la vie de la femme.

<sup>6</sup> Entretien avec dame Kouassi Ahou, le 23 novembre 2019 à Toumodi.

n'est pas mise au courant de la date de sa célébration. À l'issue de ce jet d'eau, la jeune fille doit obligatoirement éclater en sanglots car elle a été réveillée brutalement et mouillée en se plaignant de l'acte. C'est en ce moment que la vieille va lui dire qu'elle est grande maintenant et qu'elle rentre dans le cercle des femmes (matures).

Lors de notre célébration, c'est cette partie qui ne nous a pas plu. Notre grand-mère nous a mouillées très tôt le matin avec de l'eau très fraîche pendant que nous étions toujours couchées. Sincèrement, nous avons beaucoup pleuré. Après notre maman nous a fait comprendre que c'est la tradition et qu'il fallait que nous l'acceptions...<sup>7</sup>

Ensuite, elle est conduite dans la douche pour un toilettage complet suivant les rites intimes féminins, une sorte d'enseignement pour l'hygiène corporelle féminine. Une fois que la toilette est terminée, la jeune fille est enduite de kaolin blanc, on lui fait porter un cache-sexe (*kodjo*) rouge et un pagne blanc autour de la taille.<sup>8</sup> Cette étape est considérée comme un épisode de purification où elle reste assise dans la concession familiale, au salon. Pendant ce temps, un groupe de femmes sont à la tâche pour concocter les différents mets qui serviront pour le partage fraternel pour la sortie de la jeune fille pubère. S'en suit la remise des présents. Dès lors, le père biologique offre les premiers cadeaux composés de : pommade, poudre, parfum, serviette, éponge, drap de lit, paire de sandale. Il est suivi de la mère qui offre à sa fille des perles, le *Kodjo*, des pagnes, des bijoux et autres objets de valeur. L'une après l'autre, les femmes issues des deux familles (paternelle et maternelle) défilent fièrement devant l'*atōvle* avec des cuvettes de présents. Ils (les présents) sont composés de pagnes traditionnels baoulés, de pagnes modernes, de foulards, de bijoux en or, de perles et de divers autres objets précieux qui sont déposés à ses pieds (A. C. Tanoh, 2017, p. 107). Après avoir reçu des cadeaux, elle est parée de beaux habits pour une sortie officielle en public dans la cour familiale où elle recevra d'autres présents des mains des villageois. A Kouassi se souvient toujours de sa cérémonie, voici son témoignage :

Ce fut un très beau jour pour nous et notre famille, surtout pour nous car nous étions le centre d'attention de tout le monde. Nous avons été très bien habillées comme une princesse (sourire). Nous étions heureuses ce jour-là...<sup>9</sup>

Enfin, arrive le moment du partage des repas ; c'est un moment festif où la joie et la fierté se lient sur tous les visages car leur fille vient de passer l'étape de l'*atōvle*. Tout le village est convié à ce partage. Après le repas, l'*atōvle* est appelée à faire une parade dans le village.

---

<sup>7</sup> Entretien avec dame Kouassi Ahou, le 23 novembre 2019 à Toumodi.

<sup>8</sup> Idem

<sup>9</sup> Ibidem.

Et pour cela, la maîtresse de cérémonie, la mère et les tantes sélectionnent les tenues assorties de bijoux que l'*atōvle* doit porter après sa sortie officielle et ce, durant toute une semaine, à savoir, jusqu'au samedi suivant. Ces tenues marquent la rupture avec l'enfance et l'entrée dans la vie adulte. Pour matérialiser cette « nouvelle naissance », elle doit changer de vêtements et de bijoux au moins deux fois par jour. C'est une manière d'exhiber non seulement sa beauté, mais aussi, les biens patrimoniaux et les capitaux de sa famille (A. C. Tanoh, 2017, p. 107-108).

Comme tout baptême, il est un acte purificateur. Purification parce qu'on délivre la jeune fille de toute impureté et de toute souillure. L'impureté ici est d'ordre moral, corporel et physique, et est synonyme d'immatunité, d'interdits et de saleté. Initiation, parce que c'est un rite par lequel la jeune fille acquiert le statut de femme, par acquisition de nouvelles connaissances et l'admission à des activités en rapport avec ce statut de femme.

Ce rite lui ouvre les portes du monde de la gente féminine et librement aux rapports sexuels. Il marque le passage de l'enfance à la maturité. Aucune fille de condition libre ne pouvait se soustraire à ce rite sans encourir de graves risques.<sup>10</sup> Cela signifie qu'elle a atteint la puberté et que les garçons peuvent la courtiser et « aller » avec elle.

## **2. Le mariage *atōvle* : mariage de noblesse**

Le mariage *atōvle* est dit mariage de noblesse parce qu'il engage beaucoup de dépenses mais qui a également des bienfaits et inconvénients. Ce mariage est dit couteux parce qu'il amène le contractant à beaucoup dépenser tant en numéraire, en vivre et en dons. Donc, il faut avoir beaucoup de ressources avant de chercher à s'engager dans une telle union. Dans le passé, ce sont les riches commerçants ou des propriétaires de sites d'orpillage qui pouvaient organiser ce genre de mariage.

### **2.1. L'organisation du mariage *atōvle***

Les étapes de l'organisation du mariage *atōvle* ne diffèrent pas de celles du mariage ordinaire. Elle suit les mêmes étapes. D'abord, l'homme fait part à ses parents ou sa famille de son intention d'épouser la fille de X famille. Un émissaire est envoyé auprès de la famille de la jeune femme pour leur porter la nouvelle et servir d'intermédiaire dans les démarches. La famille de la fille après avoir accepté la nouvelle, donne la liste des éléments de la dot. L'émissaire rapporte à la famille du prétendant la liste du contenu de la dot. Celle-ci fait part de son intention d'organiser un mariage *atōvle*. Connaissant les retombées de ce type de

---

<sup>10</sup> Les enfants qui naissent avant le rituel de lavage sont « tués » parce qu'ils sont qualifiés d'enfants de malheur.

mariage, la famille de la fille peut refuser ou accepter. Mais une fois que l'accord est donné, en plus des éléments constitutifs de la dot habituelle, elle exige d'autres éléments chers et en grands nombres comme de l'or, du bétail, des pagnes de valeurs, etc.

Enfin, le jour de la célébration du mariage *atōvle*, tous les dignitaires des deux familles se réunissent pour sceller l'union. Les présents de valeurs qu'apporte la famille du fiancé sont exposés, vérifiés et après remis à la famille de la fiancée. L'on peut lire sur les visages, la joie et la tristesse, la joie parce que la famille acquiert une nouvelle richesse suite à ce mariage et la tristesse parce que leur fille s'en ira pour toujours ainsi que les enfants qu'elle aura dans cette union. Après les civilités coutumières, place est faite au repas qui se veut très copieux et riche en viande de tout genre pour le bonheur des convives et du prestige du fiancé. S'en suit la réjouissance populaire pendant que les mariés font un tour d'honneur dans le village, parés de très beaux habits traditionnels ornés de bijoux en or. Tout cela pour montrer le caractère spécial du mariage, riche, éclatant et onéreux.

Selon le témoignage de notre père, il n'était pas permis à tous de faire ce genre de mariage parce que ça demandait beaucoup de moyens or c'est peu de personnes qui en avaient à cette époque c'est-à-dire avant l'arrivée des blancs...<sup>11</sup>

Dans la société baoulé, tout le monde ne peut se permettre un tel mariage. Il faut être riche, avoir beaucoup d'or, d'argent, de biens comparable à un roi pour s'aventurer dans un tel mariage. Le mariage *atōvle* était sanctionné par des transferts importants de poudre d'or et par des festivités onéreuses (consommation somptuaire de bétail, de vin de palme, etc.) (M. Etienne et P. Etienne, 1971, p. 172).

## 2.2. Les bienfaits et les conséquences du mariage *atōvle*

Le mariage *atōvle* a des conséquences et des bienfaits. Les conséquences de ce type de mariage se situent au niveau de la famille de la fiancée mais les bénéfiques sont au profit du marié.

En contrepartie, la famille de l'épouse renonçait à tous ses droits sur cette dernière et sa descendance. L'or qu'ils recevaient du mariage de leurs sœurs n'était pas nécessairement réutilisé à d'autres mariages *atōvle* pour leur propre bénéfice ou celui de leurs frères ou de leurs fils, mais pouvait tout aussi bien être destiné à la thésaurisation ou investi dans le commerce (P. Etienne, 1968, p. 33). L'*atōvle bla*<sup>12</sup> ne retournait jamais chez elle en dehors des visites de courtoisie familiale ou circonstancielle. À sa mort, elle était enterrée dans le village de son mari.

---

<sup>11</sup> Entretien avec monsieur Kouadio Konan, le 23 novembre 2019 à Toumodi.

<sup>12</sup> Femme

Il en était de même pour ses enfants. Mais, *l'atōvle* annulait la capacité de mise en gage des oncles utérins et, pour les neveux la possibilité d'hériter de ces derniers. Les enfants coupaient tous liens héréditaires avec leurs maternels du moment où ils ne peuvent plus être mis en gage. Leurs oncles n'ont plus aucun droit sur eux quelles que soient les situations qui se présenteront. Ils demeuraient définitivement pour leurs géniteurs.

Les enfants qui naissent de cette union ne peuvent pas fuir pour aller se cacher chez leurs parents maternels quel que soit le problème qu'ils auront avec leur père ou leur mère avec leur père. Ils sont condamnés à vivre avec leurs parents paternels. Également, personne du côté de leur mère ne peut venir les demander ou réclamer pour aucune circonstance. Donc ils sont la propriété de leur père...<sup>13</sup>

En contractant un tel mariage un homme s'assurait des droits sans partage sur ses propres enfants. Bien plus, de cette manière, il pourvoyait aussi ses héritiers utérins de dépendants qui, dans un contexte normal, auraient eu de fortes chances d'échapper à leur autorité. Il faut comprendre que les enfants issus de cet mariage sont au service des héritiers de leur père parce qu'ils ne peuvent pas être mis en gage par leurs oncles maternels. Mais les *atōvle ba*<sup>14</sup> n'ont plus de maternels (les oncles maternels) chez qui aller se réfugier s'ils ne s'entendent plus avec les héritiers de leur père.

## Conclusion

Le terme *atōvle* est un polysème très bien connu dans la société baoulé. Il décrit deux faits de société à savoir le rituel de lavement de la jeune fille pubère et le mariage de noblesse. L'*atōvle* comme baptême ou comme mariage est non seulement signe de prestige mais aussi de stabilité sociale. Il est l'une des valeurs culturelles du peuple baoulé. Malgré le modernisme et le christianisme, ce rite reste vivace dans certains sous-groupes baoulé. L'*atōvle* n'était donc pas seulement une forme prestigieuse de mariage (car les transferts importants de poudre d'or et les festivités honoraient autant la famille de l'épouse que celle de l'époux), c'était aussi un moyen de créer autour de soi un groupe social stable.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Sources orales

N°	Nom et prénoms	Fonction	Lieu de l'entretien	Date de l'entretien	Thèmes abordés
----	----------------	----------	---------------------	---------------------	----------------

<sup>13</sup> Entretien avec monsieur N'Goran Kouakou, le 09 août 2019 à Bouaké

<sup>14</sup> Enfant



01	AMANI N'GUESSAN	Commerçante	Bouaké	09/08/2019	L' <i>atôvle</i> comme rite de lavement et mariage L' <i>atôvle</i>
02	KOFFI AKISSI	Ménagère	Tiébissou	10/08/2019	L' <i>atôvle</i> comme rite de lavement
03	KOUADIO KONAN	Notable	Toumodi	23/11/2019	Mariage l' <i>atôvle</i>
04	KOUASSI AHOU	Ménagère	Toumodi	23/11/2019	L' <i>atôvle</i> comme rite de lavement
05	N'GORAN KOUAKOU	Retraité	Bouaké	09/08/2019	Mariage L' <i>atôvle</i>
06	N'GUESSAN KOUAKOU	Retraité	Bouaké	08/08/2019	Mariage l' <i>atôvle</i>
07	YOBOUE AMENAN	Ménagère	Bouaké	08/08/2019	L' <i>atôvle</i> comme rite de lavement

### Bibliographie

BONHOMME Julien (2008). « Rites de passage », Bernard Andrieu et Gilles Boëtsch (dir), *Dictionnaire du corps*, CNRS éditions, pp.283-285. Halshs-00801504.

DEDY Seri et TAPE Gozé (1995). *Famille et éducation en Côte d'Ivoire : une approche socio-anthropologique*, Abidjan, Editions Des Lagunes.

ETIENNE Mona et ETIENNE Pierre (1971). « « A qui mieux mieux » ou le mariage chez les Baoulé » », *Cahier ORSTOM*, série sciences humaines, volume VIII, N°2, pp165-186.

ETIENNE Pierre (1968). « Les Baoulé et le temps » in *Cahiers ORSTOM*, série sciences humaines, vol. V, n°3, pp17-37.

Ministère du plan (février 1962- décembre 1963). *Etude régionale de Bouaké*, tome 1, *le peuplement*, République de Côte d'Ivoire.

NIRMALA Gustave (2011). « Rites, passages & transformations », *Magazine Génération Tao*, 63 : En ligne [http// : www.generation-tao.com/produit-liste\\_16](http://www.generation-tao.com/produit-liste_16) (Page consultée le 12-07-2022).

TANOAH Ahou Clémentine Epouse SAY (2017). « L'Atovlê, rite de célébration des premières règles : cas des Baoulé-Agba de Bengassou (Côte d'Ivoire) », In *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, N°24, pp 94-119.